

Les Infos de Base

Mercredi 29 février 2012
volume 15, numéro 9
ISSN 1492-0670



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Dans ce numéro

1 État de la publication

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Lois du Québec

2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase* *Règlements du Québec*

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Lois du Canada

Liste des modifications
apportées à l'*Infobase*
Règlements du Canada

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 9 du 29 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 9 du 29 février 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 8 du 25 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 mars 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 1 du 4 janvier 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 3 du 21 janvier 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 2 du 16 janvier 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 5 du 29 février 2012. Les modifications apportées par L.C. 2011, ch. 24, 25, 26 et entrées en vigueur au 15 février 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 29 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 4 du 15 février 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 février 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 28 février 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 1^{er} mars 2012 et contient maintenant quelque 8 263 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les activités cliniques en matière de procréation assistée, [R.R.Q., c. **A-5.01**, r. 1], a. 13.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 284.

Règlement d'application de la Loi sur la publicité légale des entreprises, [R.R.Q., c. **P-44.1**, A.M. 2012 du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 1011], nouveau.

Règlement d'application de la Loi sur la publicité légale des entreprises individuelles, des sociétés et des personnes morales, [R.R.Q., c. **P-45**, r. 1], aa. 24-25.2.

Règlement d'application de la Loi sur la publicité légale des entreprises, A.M. 2012 du 09-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 1011, a. 7.

Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 2], aa. 39.1, 42, 42.1.

Règlement modifiant le Règlement concernant le financement des régimes de retraite des secteurs municipal et universitaire, D. 115-2012 du 16-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 1007, aa. 1-3.

Règlement sur la soustraction de certains régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, [R.R.Q., c. **R-15.1**, r. 8], aa. 1, 1.1.

Règlement modifiant le Règlement sur la soustraction de certains régimes de retraite à l'application de dispositions de la Loi sur les régimes complémentaires de retraite, D. 116-2012 du 22-02-12, (2012) 144 G.O. 2, 1009, aa.

Règlement sur les frais exigibles pour la délivrance ou le renouvellement d'un permis de centre médical spécialisé, [R.R.Q., c. **S-4.2**, r. 15], a. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 284.

Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, [R.R.Q., c. **S-6.01**, r. 2], annexe.

Règlement modifiant le Règlement concernant le nombre maximal de permis de propriétaire de taxi par agglomération de taxi et certaines conditions d'exploitation, Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 1010, a. 1.

Règlement sur les conditions de location des logements à loyer modique, [R.R.Q., c. **S-8**, r. 3], aa. 6, 10-12, ann. 1.

Avis d'indexation, Avis, (2012) 144 G.O. 1, 285.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur l'accord sur les revendications territoriales concernant la région marine d'Eeyou, L.C. **2011, ch. 20**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur la Commission canadienne du blé, L.R.C. 1985, ch. **C-24**.

Règlement sur la Commission canadienne du blé, C.R.C., ch. 397, a. 26.

Règlement modifiant le Règlement sur la Commission canadienne du blé, DORS/2012-11 du 02-02-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 264, a. 1.

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

Île-du-Prince-Édouard — Règles de la Cour d'appel en matière criminelle, TR/2011-109, formule 82C.

Règle modifiant la Règle 82 — Appel en matière criminelle, TR/2012-2 du 15-02-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 267, a. 1.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, a. 1 (A).

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des

poulets, DORS/2012-8 du 02-02-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 258, a. 1.

Loi sur les mesures économiques spéciales, L.C. **1992, ch. 17**.

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant l'Iran, DORS/2010-165, ann. 1.

Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant l'Iran, DORS/2012-7 du 31-01-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 255, aa. 1, 2.

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Syrie, DORS/2011-114, a. 3.2, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Syrie, DORS/2012-6 du 25-01-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 251, aa. 1-4.

Loi de 2001 sur l'accise, L.C. **2002, ch. 22**.

Règlement sur l'estampillage et le marquage des produits du tabac, DORS/2003-288, a. 3.2.

Règlement correctif visant le Règlement sur l'estampillage et le marquage des produits du tabac, DORS/2012-10 du 02-02-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 262, a. 1.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.